

Relevé des délibérations - Conseil de Faculté du 12 octobre 2023

Présents : 13/25

Le Conseil de la Faculté a approuvé :

- Les diverses dispositions techniques et de principe sur la double-licence Droit/SEG - SEG-Droit,
- La création du double-master Droit/SEG - SEG/Droit,
- L'adoption d'une nouvelle convention liant l'Université Lumière Lyon 2 à l'Ecole Nationale des Greffes,
- Les modifications des maquettes au titre de l'année universitaire 2023-2024.

Lyon, le jeudi 12 octobre 2023

Adrien Bascoulergue
Doyen de la Faculté de Droit
Julie-Victoire Daubié

